

**APPROCHE TUNISIENNE EN MATIERE  
DE POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

*Mme Naziha Cheikh*

*Secrétaire d'état auprès de Mr le Ministre de la santé publique*

Monsieur le président, honorables députés, Mesdames et Messieurs

Dans sa politique de réformes, la Tunisie a parié sur son potentiel humain comme pièce motrice placée au cœur de ses stratégies pour véhiculer son œuvre pour le développement. De la maîtrise de l'accroissement démographique et des projets spécifiques de développement, la politique Tunisienne a évolué à des concepts plus élargis de santé reproductive et de développement durable qui s'articulent toujours autour du citoyen mais qui intègrent les facteurs influents environnementaux dans les axes stratégiques d'actions.

Le principe d'égalité entre hommes et femmes sur le plan de la citoyenneté est un fait indélébile enraciné dans la volonté politique de notre pays. Constamment rappelé et expressément garanti par les textes constitutionnels et législatifs, les réalisations au profit de la femme ont été concrètement enrichies par sa présence effective en tant que partenaire à part entière dans le processus de développement intégral. Les femmes participent à la vie politique et sociale et accèdent sans entraves au marché du travail et à toutes les carrières professionnelles au même titre que les hommes.

Dans ce cadre, il y a lieu d'évoquer en premier lieu le Code du statut personnel érigé en faveur de la femme dès l'aube de l'indépendance en 1956 qui a aboli la polygamie et édifié un cadre de vie familiale rappelant au couple les vertus de la tolérance et du respect mutuel. D'autres textes relatifs à la protection de la femme, la scolarisation de la fille, l'élargissement de la couverture sociale, l'établissement de prestations de planification familiale gratuites dans les structures sanitaires publiques, la gratuité des produits contraceptifs,

l'édification d'un programme spécial d'aide permanente aux familles nécessiteuses ont contribué à la réussite de nos programmes.

Des mesures importantes ont été prises pour encourager les investissements dans ces régions et ce grâce au Fonds National de Solidarité 26-26, le Fonds de l'emploi 21-21, et la Banque Tunisienne de solidarité.

### **Honorables délégués**

En plus des actions entreprises dès l'indépendance, l'office national de la famille et de la population (ONFP) a été créé en 1973. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de population et figure parmi les maîtres d'œuvre les plus remarquables au niveau national et même international et ce, grâce à ses structures nationales et régionales et à ses centres spécialisés.

La vision globale et intégrée de notre approche a été consolidée par l'intervention de plusieurs départements (Ministères de la santé, Ministères des affaires religieuses, de la femme et de la famille, de l'éducation.....) et également de la société civile.

Ainsi, les ONG sont actuellement partenaires à part entière dans la conception, l'élaboration, l'action et même au suivi des opérations qui sont exécutés le plus souvent en partenariat. De là découle l'effort soutenu des institutions gouvernementales dans le renforcement des capacités et des compétences de ces associations en plus de leur rôle prépondérant de modérateur à la phase préparatoire des activités et de coordinateur au moment de leurs exécutions. Dans ce même cadre, l'encouragement des initiatives et la diversification des méthodes d'approche communicationnelle, qui demeurent l'une des charpentes essentielles de l'action associative, constituent des axes d'interventions stratégiques essentielles.

Comme évolution inéluctable à la réussite de ce programme national de planification familiale et suite aux recommandations de la CIPD de 1994, un nouveau programme national de santé familiale incluant de nouvelles

composantes et ciblant différents publics a vu le jour. Ainsi, les personnes en âge de reproduction mais également d'autres groupes de population « vulnérables » à cette problématique tels que les adolescents, les jeunes et les femmes en période de ménopause font partie de ces groupes à besoins spécifiques.

Les composantes officiellement retenues dans ce programme sont :

- La planification familiale avec un accent accru sur l'amélioration de la qualité des prestations et le rapprochement des services dans un environnement sain
- La périnatalité et ce en parfaite collaboration avec les centres de soins de santé de base
- La prévention et la prise en charge des IST/VIH/SIDA avec la gratuité des traitements spécifiques
- Le dépistage et la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus
- L'infertilité
- L'éducation de l'homme
- La ménopause
- La santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et des jeunes
- La consultation pré-nuptiale.

### **Quelques indicateurs =**

Les principaux indicateurs de développement humain sans exception sont en amélioration perceptible et continue. L'espérance de vie à la naissance est estimée à 73.8 en 2005, Le taux de scolarisation pour les 6-14 ans dépasse les 95% en 2005 et le taux d'alphabétisme est de 88,1% en 2005. En outre, le taux de pauvreté est de 3,9% en 2005 et le PNB par habitant est passé de 1.794 DT en 1994 à 3.800DT en 2005. Le taux d'accroissement naturel a été ramené de

1,7% en 1994 à 1,08% en 2002 et la densité médicale est de 1 médecin pour 1000 habitants.

Ces résultats satisfaisants ont été obtenu grâce à la politique clairvoyante de notre gouvernement et à sa vision futuriste. D'autres partenaires ont contribué également à notre réussite en matière de population et développement nous citerons notamment l'apport précieux du FNUAP notre partenaire de toujours en la matière, l'OMS, le soutien apporté dans le cadre de la collaboration bilatérale avec le Japon qui a continuellement accepté d'apporter sa contribution à travers son agence de coopération internationale la JICA .

En conclusion, j'ajouterais que le centre international de formation et de recherche (CEFIR) est une plaque tournante en Afrique et dans les pays Arabes, dans l'axe de coopération Sud-Sud. Il organise des sessions de formation dans les domaines de prestations de services SR, de gestion des programmes, d'information, éducation et communication et également à la formation des formateurs. Ainsi, la Tunisie désignée par l'UNFPA comme centre d'excellence met toute son expérience au profit des pays désirant mettre en place ou développer leurs programmes de PF/SR.